

Réf. : Let's Stop Ignoring 80% of Adult Learning.  
Ronald Gross. Author, The Lifelong Learner,  
dans 4th National Conference on Open Learning  
and Nontraditional Study. University of  
Minnesota.

How can independent self-directed learners be further strengthened? The following national policies seem most crucial to me:

1. Acknowledge the existence, importance, and vitality of independent self-directed learners and their "Invisible University" of non-traditional resources for learning.
2. Stimulate, encourage, and provide recognition for independent, self-directed learning. Stop discriminating against adult, part-time students.
3. Remedy societal inequities which make lifelong learning impossible or futile for the oppressed: lack of opportunity, poverty, damaging upbringing, dehumanizing work.
4. Encourage mutual education of the populace through government policies supportive of open communication (such as postal rates for small periodicals, public service role of radio and TV stations, access to satellite communications devices, etc.)
5. Channel more public funds for adult learning through adult learners rather than through established institutions, to increase consumer choice. Don't depend on any one kind of institution or strategy. Design for diversity. Support truly innovative approaches to facilitating adult learning.
6. Support sensible research on adult self-directed learning.
7. Provide the capital required to produce needed materials and appropriate technologies for adult independent learning.
8. Orient the formal education system towards lifelong learning, through radical changes in the substance, style, methodology,

and organization of schools and colleges. Resist the attempt of the organized teaching professionals to take over the lifelong learning movement and capitalize on it for their advantage. Make visible the myriad existing resources and link them for maximum efficient usefulness to learners.

9. Make government service itself the model for adjusting the world of work to the needs and opportunities for lifelong learning.
10. Adopt a national "Education Bill of Rights" based on the above principles, to strengthen adult learners without compelling them to submit to institutional or professional treatment if they don't want to.

#### For Further Reading

The Lifelong Learner, Ronald Gross, Simon and Schuster, 1977.

Independent, Self-Directed Learners in American Life: The Other 80% of Learning, transcript of Monthly Dialogue on Lifelong Learning, June 6, 1977, available for \$1.00 from PECA, Institute for Educational Leadership, 1001 Connecticut Avenue, N.W., Washington.

The Adult's Learning Projects: A Fresh Approach to Theory and Practice in Adult Education, Allen Tough, available for \$6.50 from Publications Sales, Ontario Institute for Studies in Education, 252 Bloor Street West, Toronto, Canada, M5S 1V6.

A Nation of Learners, containing "Lifelong Learning" by Ronald Gross, available from Supt. of Documents, U.S. Govt. Printing Office, Wash., D.C. 20402, Stock #017-080-01540-4.

**Réflexions sur l'enseignement à distance et l'éducation des adultes**

**Janvier 1981**

## Les systèmes ouverts d'apprentissage et l'enseignement à distance

Il existe un grand nombre de formes de systèmes ouverts d'apprentissage, que l'on reconnaît sous des appellations diverses, écoles alternatives, écoles non traditionnelles, institutions d'enseignement à distance. En fait les systèmes ouverts se définissent en ce qu'ils constituent "*not a variant form of traditional education but the opposite of it*".\*

Les caractéristiques essentielles de ces systèmes sont :

### ESSENTIAL CHARACTERISTICS OF OPEN LEARNING SYSTEMS

*The system must guide a student by eliciting, interpreting and analysing goals at the beginning point and throughout the student's contact with the programme of instruction.*

*The system must formulate learning objectives in such a way that they serve as the basis for making decisions in instructional design, including evaluation, and in such a way that they will be fully known to, accepted by or capable of modification by students.*

*The system must facilitate the participation of learners without imposing traditional academic entry requirements, without the pursuit of an academic degree or other certification as the exclusive reward.*

---

\* Norman MacKenzie, Richmond Postgate, John Sculpham.  
Open Learning. Unesco Press. 1975, p. 17.

To provide the flexibility required to satisfy a variety of individual needs, the system should make it operationally possible to employ sound, television, film and print as options for mediating learning experiences.

The system should use testing and evaluation principally to diagnose and analyse the extent to which specified learning objectives have been accomplished. In other words, the system should be competence-based.

The system must be able to accommodate distance between the instructional staff resources and the learner, employing the distance as a positive element in the development of independence in learning.

L'éducation à distance, qui fait l'objet de notre propos, s'inscrit donc dans ce courant généreux d'ouverture, d'accessibilité à l'éducation qui a traversé le monde international de l'éducation dans les années 50 et 60 et qui a trouvé à l'occasion du rapport Apprendre à être, en 1972, la justification philosophique internationale nécessaire à son développement et à son expansion.

Parmi les beaux fleurons des diverses expériences d'éducation à distance, l'on retrouve l'Open University, Empire State College, Coastline Community College et au Québec, Tévec et la Télé-université.

Education à distance

Le vocable et la réalité de l'éducation à distance recouvre plusieurs réalités : cours par correspondance, télé-enseignement, enseignement individualisé, etc. L'on qualifie généralement d'enseignement à distance les diverses formes d'études qui, à différents niveaux, ne sont pas immédiatement supervisés par un professeur, mais qui sont néanmoins organisées et dirigées. Pour reprendre une citation de Moore, l'éducation à distance pourrait être définie :

"All those teaching methods in which because physical separateness of learners and teachers, the interactive as well as the pre-active, phase of teaching is conducted through print mechanical or electronic devices".\*

- a) C'est un enseignement qui est destiné à des adultes au travail ou à la maison, qui ont quitté le système régulier d'enseignement.
- b) C'est un système d'éducation centré non sur l'enseignement mais sur l'apprentissage.

---

\* M.G. Moore, Cognitive Style and Telemathic (distance teaching), I.C.C.E., Newsletter, vol. 3-4-5-10.

### Le rationnel de l'éducation à distance

L'histoire toute fraîche de l'éducation à distance démontre de façon significative que cette forme d'éducation est née du besoin d'offrir à ceux qui n'avaient pas pu pour des raisons d'éloignement géographiques, des raisons financières, sociales, médicales, compléter leurs études ou pu avoir accès à l'enseignement universitaire. D'une façon générale l'on peut dire que les institutions d'enseignement à distance ont été créées pour offrir à une clientèle adulte une seconde chance.

Une étude américaine récente démontre d'ailleurs que les adultes qui s'inscrivent à des programmes non-traditionnels le font :

- la clientèle de 17 - 24 ans pour obtenir un meilleur emploi;
- les 25 - 34 ans pour obtenir des promotions, se perfectionner et aussi à cause des préoccupations culturelles et sociales;
- les 45 ans et plus pour des motifs socio-culturels, et comme loisir.\*

---

\* National Institute of Education, An Evaluation look at non-traditional post-secondary Education; septembre 79, p. 11.

En résumé, l'on peut dire que l'éducation à distance répond à la fois aux besoins de formation et de perfectionnement et aux désirs de promotion sociale et culturelle des adultes au travail.

Par ailleurs, l'on retrouve dans les systèmes d'éducation à distance certaines caractéristiques qui en font des systèmes qui s'adressent également à une clientèle qui n'a nécessairement les besoins que nous décrivions plus haut.

Ces caractéristiques sont les suivantes :

- un système d'éducation à distance peut devenir une forme d'éducation de masse applicable à des grands groupes; ce qui peut être particulièrement intéressant pour les institutions dont les locaux sont surchargés;
- l'éducation à distance est efficace et favorise l'atteinte d'objectifs pédagogiques précis;
- l'éducation à distance est plus économique que d'autres formes d'enseignement puisqu'elle permet d'atteindre des groupes plus grands, parce qu'elle élimine la nécessité d'un enseignement sur campus, et qu'elle permet à l'étudiant adulte d'étudier durant ses loisirs;
- l'éducation à distance favorise l'individualisation de rythme d'apprentissage et dans une certaine mesure l'individualisation des contenus d'apprentissage.
- l'éducation à distance favorise l'autodidaxie.

---

(\*) B. Holmberg, Distance education : a survey and bibliography, 1977, p. 18

A une époque où il apparaît important de placer l'accent en éducation sur l'acte d'apprendre plutôt que l'acte d'enseigner, sur l'efficacité et l'économie des moyens, l'éducation à distance présente des avantages très nets par rapport à d'autres formes d'éducation particulièrement dans le domaine de l'éducation des adultes.

### Critique du concept distance

La distance est un phénomène constant de la vie de l'adulte et constitue à la fois un avantage et un inconvénient. Toute la société contemporaine vit ce paradoxe, les autoroutes, le téléphone, l'intercaisse sont des moyens qui abolissent la distance, qui donnent accès à l'utilisateur à des enseignements, à des personnes, à des services qu'ils ne pourraient se procurer facilement. Le "village planétaire" de McLuhan, c'est l'abolition de la distance. La distance ne signifie pas uniquement éloignement, mais veut dire aussi rapprochement, accessibilité, flexibilité, réponse à des besoins précis, veut dire réponse à des besoins spécifiques, individuels. Tous les moyens technologiques que nous connaissons et d'autres à venir, visent à combler, à rassembler, à offrir des services, faits sur mesure pour l'individu. La communication interpersonnelle, l'interactivité entre les groupes, entre les personnes, la communication créatrice peuvent être favorisées par les moyens technologiques qui franchissent et le temps et l'espace qui de fait abolissent ou réduisent les distances culturelles et sociales. La personne disposant d'un clavier pour communiquer avec une banque de données à son domicile, est beaucoup plus près du savoir, de la connaissance, que la personne qui doit parcourir 200 milles pour suivre des cours.

La distance favorise la liberté de l'usager en lui donnant accès à son rythme, selon ses capacités, ses disponibilités et des ressources humaines et documentaires considérables.

Vue en ces termes, la distance n'apparaît plus comme un problème, mais cela devient une solution à l'isolement, au manque de temps, etc.

Il nous apparaît que jusqu'ici les institutions d'enseignement à distance, quoique ayant bien saisi cette notion, n'en n'ont pas tiré tous les fruits.

- Ce qu'il faut rejeter : l'institutionnalisation de l'enseignement à distance parce que trop rigide, parce qu'allant à l'encontre des objectifs poursuivis.
- Ce qu'il faut garder : ce sont les principes généreux, qui ont donné naissance à ces institutions; à savoir rejoindre les adultes là où ils sont, en leur offrant les instruments nécessaires à l'atteinte d'une véritable autonomie d'apprentissage.
- Ce qu'il faut construire : l'utopie qu'il faut réaliser, c'est un système décentralisé d'éducation à distance qui permette l'élaboration d'une véritable cité éducative, qui fasse de l'université une place publique du savoir. Il faut favoriser l'élaboration de centres d'apprentissages décentralisés : de boutiques du savoir (learning shops) dans les centres d'achats, les C.L.S.C., les hôpitaux, etc. où l'on retrouvera tant les ressources humaines que les ressources documentaires nécessaires à l'apprentissage.

Il faut également faciliter dans ces centres décentralisés d'apprentissage, l'accès aux ressources institutionnelles disponibles en faisant de ces centres des "micropoles électroniques", c'est-à-dire des lieux où les usagers disposeront des moyens technologiques interactifs : informatique, audio-visuel, nécessaires à leurs activités pédagogiques.

En résumé, la philosophie qui à notre avis, doit guider l'élaboration de tout système d'éducation à distance pour les adultes. C'est celle qui permettra l'éclosion d'une véritable convivialité éducative par une utilisation pertinente des moyens technologiques contemporains. Pour que cela se réalise, il faut "démassifier les médias", "désinstitutionnaliser", créer une université invisible!

Thérèse Lamy  
Télé-université

## Les systèmes interactifs d'enseignement

### *Problématique*

Un des éléments qui nous paraît important à considérer dans toute cette problématique sur l'enseignement est celui du développement technologique et le problème que pose son intégration dans les structures actuelles du système éducatif.

### *Introduction*

De plus en plus fréquemment, on entend parler de termes tels que : télématique, robotique, bureautique, médiatique<sup>(\*)</sup>, que peuvent bien cacher ces termes? En fait, l'important n'est pas tant de savoir une définition exacte, mais bien de savoir quelle réalité, quelle signification, se cachent derrière ces termes pour les individus en terme de réalité quotidienne et d'impact sur leur style de vie.

Bien peu de gens se soucient peu de savoir que la télématique est le résultat du mariage entre la technologie des ordinateurs et les réseaux de télécommunications englobant les médias électroniques. Leur inquiétude grandirait si demain on annonçait que l'ouvrier est remplacé par un robot, c'est pourtant déjà le cas dans

---

(\*) Il n'est pas exagéré de prétendre que d'ici les vingt prochaines années, ces termes vont devenir des mots d'usage aussi courant que les mots télévision, radio, téléphone.

certaines industries hautement spécialisées. Les infrastructures sont déjà en place<sup>(\*)</sup> si l'on songe que les vidéotextes (télévision interactive) sont prêts à envahir le marché. Peu de gens sont conscients de l'ampleur des bouleversements que ces technologies vont provoquer sur la structure de nos sociétés, à tel point que certains auteurs parlent de mutation, de seconde révolution technologique.

### *L'éclatement des structures*

On peut prévoir sinon supposer que devant de telles forces de changement, les individus vont voir se modifier leur façon même de penser et d'agir sous l'impact de ces technologies, qui elles-mêmes représentent un nouveau mode d'expression à tel point que l'on risque d'assister à l'éclatement des structures actuelles de la société.

Devant l'ampleur de ces développements et les mutations qu'ils risquent d'engendrer, on peut s'interroger sur l'impact et les conséquences réelles qu'auront ces technologies sur les systèmes éducatifs et formuler un certain nombre d'interrogations.

- Comment les institutions d'enseignements peuvent-elles faire face à ce "choc du futur"?
- Comment peut-on adapter les structures existantes à cette réalité d'une "société en temps réels"?

---

(\*) Des chiffres :

L'an dernier (80-81), Bell Canada a installé 8 millions de téléphones au Canada. Il s'est vendu plus de 20 000 micro-ordinateurs au Québec.

Il importe avant tout de bien comprendre les potentialités qu'offrent ces systèmes d'enseignements interactifs de masse par rapport aux possibilités des systèmes d'enseignements traditionnels pour pouvoir en tracer une analyse, dégager des lignes de force et en saisir pleinement la portée.

### *Les potentialités*

Potentiellement la "télématique" représente une réponse du moins partielle à certains objectifs que poursuit ce système éducatif, en particulier ceux qui visent :

- l'accessibilité aux sources du savoir;
- la décentralisation de ces mêmes sources de savoir;
- la mise sur pied de toute une gamme de services à la collectivité.

La télématique permet d'atteindre ses objectifs.

#### 1. L'accès sélectif aux informations

Les capacités de stockage de l'information (banque de données) que permettent les ordinateurs modernes jumelées avec leurs capacités de repérage, de formatage et d'édition de l'information permettent à un usager pour un choix de sujet disponible, de sélectionner celui qui l'intéresse. A titre d'exemple, le système PLATON<sup>(\*)</sup> contient plus de six milles leçons touchant tous les sujets académiques enseignés.

---

(\*) Système d'enseignement géré par ordinateur de Control Data (CDC).

En ce sens, cette technologie permet d'atteindre l'objectif de l'accessibilité aux sources du savoir tout en respectant l'autonomie du choix de l'utilisateur; l'étudiant peut ainsi déterminer son horaire de travail au terminal.

## 2. Les réseaux collectifs de communication

Dans ce cas, on se sert de l'ordinateur comme d'une boîte à lettres électronique, d'un service de poste électronique, où l'utilisateur peut recevoir ou expédier des messages à un ou plusieurs usagers. L'ordinateur permet aussi des communications en direct. Cela ouvre la voie à des réseaux collectifs d'échanges d'informations, soit en différé ou en direct. Dans les faits cela permet d'atteindre une certaine décentralisation des services en même temps qu'une flexibilité.

## 3. La "société" en temps réel

La juxtaposition de l'accès sélectif aux informations et l'établissement des réseaux interactifs représentent un pas de plus dans l'établissement de la "société en temps réel" où l'utilisateur pourrait recevoir par le biais de son téléviseur toute une gamme d'activités et de services éducatifs à domicile et/ou l'ordinateur se chargera de lui faire acheminer son courrier.

Il est aussi permis de penser qu'au fur et à mesure que la télématique va pénétrer dans les foyers, elle constituera un instrument privilégié pour toucher de nouvelles clientèles et par voie de conséquence, développera de nouveaux axes pour répondre aux besoins spécifiques de ses clientèles, en particulier dans le domaine des services collectifs, ou de la formation professionnelle.

On peut citer à titre d'exemple,

des collaborations possibles avec divers organisme professionnels responsables de la formation et/ou du perfectionnement de leurs membres;

des collaborations possibles avec des ministères, par exemple :  
des activités d'intégrations des immigrants à la vie québécoise  
(service d'accueil, service d'enseignement des langues).

Ce ne sont là que quelques exemples des potentialités que peut offrir la télématique dans le domaine de l'enseignement. Si l'on songe à des développements futurs tel que : l'interconnexion des banques de savoir. Cela va permettre dans les faits de concrétiser le concept de l'"open learning" système ouvert d'apprentissage, concept éducatif qui nous semble particulièrement intéressant pour l'enseignement aux adultes parce qu'il met en jeu des principes de récurrences.

### Applications potentielles

Dès lors, on peut déjà songer à certaines applications potentielles qui pourraient être offertes par ce volet technologique aux abonnés du système<sup>(\*)</sup>.

- Diffusion de cours multimédiatisés avec gestion des apprentissages et rétroaction directe de la part de l'utilisateur.
- Diffusion des horaires de cours, des horaires d'émissions de télévision pour l'ensemble des cours offerts.
- Des aides à l'apprentissage tels que : consultation et animation en direct ou en différé, système de notes, de conférences informatisées,

On peut aussi songer à l'extension de certains services à l'enseignement.

- Service de registrariat interactif.
- Service de prêt de livres.
- Service de consultation professionnelle.
- Information générale sur les cours et les programmes disponibles (pré-requis, objectif, contenu, démarche).

---

(\*) Toute information qui peut être mise sous forme de banque de données.

### Conséquences

Cela implique des changements profonds de mentalité à tous les niveaux tant sur les plans des structures administratives (centralisation/décentralisation) que sur l'organisation du savoir et des personnes.

Ces systèmes interactifs d'enseignement sont susceptibles de modifier sensiblement nos modes d'interventions auprès des étudiants (formules d'animation, d'encadrement, etc.) nos méthodes pédagogiques (formules pédagogiques, démarche, etc.). Ils remettent aussi en question les structures actuelles du savoir en posant le problème sous l'angle de l'enseignement systémique. Il faut en être conscient et en tenir compte dans nos orientations futures.

Il appartient dès lors aux institutions d'enseignement de définir dans leur champs de compétence respectif, l'avenir dans ce domaine; de prévoir les changements à opérer; sinon on risque fort de suivre un parcours tracé au hasard ou par ceux qui se seront appropriés le pouvoir de développer dans une direction qui leur sera profitable.

Il faut donc que dès à présent, les institutions d'enseignement définissent : d'une part,

- Comment elles entendent intégrer ces systèmes interactifs d'enseignement à leurs structures actuelles et à leur formule d'enseignement.

- Quelle place et quel rôle elles entendent faire jouer à ces systèmes; et d'autre part,
- Définir quels types de services, elles désirent offrir à leur collectivité par le biais de ces technologies.
- Développer des interfaces de compétence, équipe pédagogique multi-disciplinaire.

Le problème se pose donc en terme de choix institutionnel. Ces choix devront tenir compte de la réalité, car cette réalité passera de plus en plus par des composantes technologiques tels que les systèmes de télématique canadiens TELIDON/VISTA.

### *Conclusion*

Pour conclure sur cette question, nous croyons que c'est dans une perspective de support additionnel à l'enseignement qu'il faut envisager l'intégration de la télématique.

En éducation, la télématique ne saurait se substituer à l'approche traditionnelle ni en résoudre comme par magie, les principaux problèmes. Elle est un complément indispensable. Mais la mise en oeuvre effective de cette complémentarité passe à la fois, par la simplification et par l'enrichissement du système éducatif actuel.

Nous croyons aussi que la télématique peut apporter une contribution valable et significative au système éducatif particulièrement dans le secteur de l'enseignement des adultes pour toutes les raisons mentionnées précédemment. Elle permet en particulier de tenir compte des contraintes auxquelles sont confrontés les adultes dans leur vie quotidienne et de développer des modèles d'intervention qui tiennent compte de leur réalité de vie.

- Technologie adaptable aux différences individuelles (celles séquentielles aux informations) concept de l'"Open Learning".
- Technologie transportable. Elle permet de suivre des cours multimédiatisés à domicile par l'intermédiaire de la télévision "Université au bout du fil".

Louis Villardier  
Technologie éducative

- Elle rejoint aussi le principe de l'éducation récurrente dans son approche de l'enseignement systémique en permettant la gestion des apprentissages et la rétroaction directe de la part de l'étudiant.
- En terminant, le potentiel que représente ces systèmes comme support additionnel à l'enseignement est réel et va s'accroître au fur et à mesure de son intégration dans les foyers.

## La technologie éducative dans la formation des adultes au Québec

Que peut apporter la technologie éducative dans le contexte de la formation des adultes au Québec? Une expérience de cinq ans dans le développement des cours de la Télé-université m'amène à croire que la technologie éducative par certaines de ses caractéristiques et par la démarche systématique qu'elle propose constitue un cadre favorable à un type de formation des adultes qui mettrait l'accent sur l'autonomie d'apprentissage, sur le réinvestissement du vécu de l'adulte et l'intégration des ressources du milieu dans l'apprentissage. Cependant certaines conditions doivent être remplies pour que la technologie éducative puisse jouer ce rôle.

Quelques réflexions sur la technologie éducative.

La technologie éducative est née, à peu près en même temps que l'audio-visuel, du souci de rentabiliser les investissements en formation de l'armée américaine. Dès son origine, elle fut associée au behaviorisme skinnérien appliquée à l'enseignement et fut marquée par la suite par l'école behavioriste en psychologie de l'apprentissage.

Elle supporte aujourd'hui encore deux préjugés tenaces qui ont cours autant chez ses détracteurs que chez ses défenseurs :

- elle est associée à l'audio-visuel (et à son échec dans l'école);
- on l'inclut entièrement dans le behaviorisme jusqu'à croire qu'elle n'existe pas en dehors de ce courant de pensée en psychologie.

Sans entrer dans une discussion approfondie en vue d'éclairer ces préjugés, posons simplement une définition de la technologie éducative.

La technologie éducative, c'est l'analyse, le développement, l'implantation et l'évaluation des ressources humaines, matérielles et techniques organisées en vue de faciliter l'apprentissage.\*

Rien dans cette définition n'inclut ni n'exclut nécessairement le behaviorisme ou l'audio-visuel. Cependant il faut reconnaître que les porte-flambeaux de la technologie éducative peuvent par leurs agissements et leurs propos entretenir l'ambiguïté : leur formation les y amène souvent. Il reste sans doute à découvrir une génération de non-behavioristes en technologie de l'enseignement.

Ces distinctions sont importantes quand on considère le problème des valeurs de l'adulte dans ses activités de formation. Si la technologie éducative portait elle-même un système de valeurs trop monolithique, si elle constituait un dogme précis d'une école quelconque, son utilisation serait à mon avis compromise, sinon à proscrire, dans un contexte où l'on veut donner à l'adulte le contrôle le plus grand possible de sa propre formation.

\* Adapté de la définition de To Improve Learning. An Evaluation of Instructional Technology. Volume I.

### Que peut apporter la technologie éducative?

- Elle centre l'organisation des ressources d'enseignement sur le phénomène de l'apprentissage. "Etre centré sur l'apprenant..." cette simple formule, quasi vidée de son sens par une utilisation intensive, constitue le ferment de tous les bouleversements tranquilles ou pas des systèmes d'enseignement puisqu'elle accorde la primauté à cet essentiel souvent écrasé sous leur inertie : l'acte d'apprendre.
- Elle donne à l'enseignant un statut de ressource facilitatrice d'apprentissage : c'est toujours une ressource privilégiée, dont la compétence doit maintenant s'exercer autant sur le processus d'apprentissage que sur le contenu.
- Elle propose une démarche qui veut intégrer toutes les ressources qui peuvent faciliter l'apprentissage dans un contexte (géographique, culturel, socio-économique, etc.) donné.
- Elle entraîne une démarche systématique dans laquelle chaque étape est en interrelation forte et évidente avec l'ensemble de la démarche : pour que cette démarche soit efficace elle doit être intégrée.
- Elle exige le travail multi-disciplinaire. En technologie éducative tout le monde a besoin de tout le monde : enseignants, spécialistes de contenus, "spécialistes" des sciences de l'éducation, réalisateurs de matériel, administrateur et évidemment étudiants. L'application des principes de la technologie éducative crée donc des milieux changeants dans lesquels se nouent et se dénouent des situations d'apprentissage où l'innovation trouve souvent sa chance dans l'interaction des compétences et le choix des idées.

Cependant aucun de ces apports n'est automatique. On a vu la technologie éducative utilisée dans des systèmes fortement centrés sur l'enseignement. Elle a aussi produit des systèmes fermés, très fortement centralisés, aux antipodes d'une pédagogie ouverte. Rien ne peut donc être considéré comme acquis dans ce domaine.

Mais quelles sont les conditions nécessaires pour que la technologie éducative pratiquée dans nos institutions aille dans la direction de l'ouverture des systèmes d'apprentissage plutôt que dans l'autre?

- La première est si évidente qu'on l'oublie : les adultes doivent accepter de prendre leur apprentissage en charge et assumer comme étant la leur une démarche de technologie éducative (définition de leur projets, planification et évaluation de leurs activités d'apprentissage, etc.).
- La seconde condition touche les enseignants, moniteurs, animateurs, tuteurs, conseillers, autrement dit tous les intervenants pédagogiques : eux aussi doivent accepter de déplacer l'emphase sur certains aspects de leur rôle tenu jusqu'alors en sourdine.
- La troisième, c'est que les premiers et les seconds soient impliqués d'une façon très active dans l'élaboration des situations d'apprentissages qu'ils ont à vivre. Ce qui oblige les institutions
  - à concevoir des réseaux de rétro-action qui vont jusqu'à
  - la participation des adultes et des intervenants pédagogiques
  - à l'ensemble des décisions pédagogiques;

- à créer des situations d'apprentissages ouvertes qui tiennent compte de la capacité actuelle de chaque adulte de prendre en charge son apprentissage et par conséquent
- à répondre par des situations de plus en plus ouvertes aux manifestations d'autonomie des adultes dans leurs apprentissages.

- La quatrième a trait à un nouveau et aux vieilles outres (je ne me souviens plus si c'est le premier qui surit ou les secondes qui éclatent). Il faut évidemment que ces mêmes institutions se restructurent de façon compatible avec les objectifs qu'elles visent et les opérations qui les y mènent.
- La cinquième c'est que la technologie éducative intègre, au fur et à mesure de leur implantation dans le milieu, les technologies de communication. Et pour que cela arrive, il faut que les détenteurs de ces technologies acceptent de faire une place à la technologie éducative à l'intérieur de leurs réseaux.

Il importe de déclencher au plus tôt une dynamique en mettant sur pied des expériences pleines de succès. Espérons, sans rire, que si on réussit à faire vivre de telles expériences à un nombre suffisant d'adultes québécois, la pression créée sera assez forte pour entraîner des changements irréversibles dans la direction souhaitée. La démarche de la technologie éducative pourrait fournir un cadre propice à cette expérience.

Pierre Gagné  
Télé-université

### Les bénéfices socio-économiques de la formation socio-culturelle

Le concept de "formation socio-culturelle" existe probablement en partie comme un contrepois à la formation professionnelle plus directement axée sur les objectifs de travail.

Ainsi, par rapport à cette dernière, la formation socio-culturelle a une couleur de gratuité sans doute parce qu'elle paraît échapper aux critères d'efficacité et de rentabilité qui déterminent la formation professionnelle. Selon nous cette impression ne résiste ni à l'expérience, ni à l'analyse.

En effet, pour un adulte, tout projet d'apprentissage implique un investissement de ressources d'effort, de temps et d'argent. Dans le cas de la formation socio-culturelle dispensée à l'intérieur de programmes universitaires, cet investissement se chiffre comme suit : un temps d'apprentissage normalisé<sup>(\*)</sup> à 45 heures par crédit, un coût approximatif d'une vingtaine de dollars/crédit, et une somme d'efforts impossible à calculer à cause de la complexité des critères qui la déterminent.

---

(\*) La notion de crédit devrait faire l'objet d'une discussion (remise en question totale) de fond en tant que principe quantitatif d'évaluation d'actes essentiellement qualitatifs : apprendre et enseigner.

Il nous apparaît que l'importance relative des ressources investies par un adulte aura des incidences sur les bénéfices qu'il entend retirer de telles activités d'apprentissage. Sans nous cantonner dans une approche étroitement économique il semble évident que nous retrouverons un rapport de proportion directe entre l'investissement et les bénéfices.

Or on constate que les clientèles les plus fidèles à de tels programmes de formation socio-culturelle sont celles qui en retirent des bénéfices socio-économiques certains : soit des diplômes qui se traduisent en promotion salariale, soit des transferts de temps de l'activité professionnelle à l'activité d'apprentissage, soit les deux.

A toutes fins pratiques, d'après notre expérience, c'est principalement à l'intérieur du monde de l'enseignement (et plus précisément pour les enseignants eux-mêmes) que la formation socio-culturelle créditée est "monnayable" en promotion salariale et ce parce qu'on lui reconnaît un statut équivalent à la formation professionnelle. En dehors de ces clientèles, ce n'est qu'exceptionnellement que les bénéfices socio-économiques (salaire et temps) seront consentis aux adultes qui fréquentent la formation socio-culturelle; encore là la formation socio-culturelle a une couleur quasi-professionnelle.

Cette situation n'est pas en soi condamnable : elle s'inscrit dans une logique omniprésente dans l'activité humaine. Ce sont plutôt sur les conséquences qu'elle a sur la formation socio-culturelle qu'il faut s'interroger. La formation socio-culturelle dispensée dans le cadre de programmes universitaires soumis aux contraintes actuelles du financement, est "envahie" par la clientèle enseignante et par le jeu des rétro-actions et des ajustements successifs, elle est détournée de ses objectifs initiaux autant dans ses façons de faire, que dans son organisation et ses contenus : une symbiose s'établit et on pourrait dire qu'elle se fait "aux dépens" des autres clientèles. C'est ainsi qu'une institution exclue du perfectionnement des enseignants par son mandat même y retourne par la porte de derrière.

Evidemment, on ne peut reprocher à une institution de prendre les moyens de survivre. Cependant le fossé entre le "discours" institutionnel et sa pratique tend alors à s'élargir jusqu'aux limites de la fausse représentation. Et ce n'est ni la formation socio-culturelle, ni les clientèles visées à l'origine qui y gagnent.

D'après nous, c'est un indice sérieux qu'il existe une façon de faire particulière à la formation socio-culturelle qui ne peut s'établir que dans des cadres d'organisation et de fonctionnement particulier autres que ceux des programmes de format standard.

Se pose aussi le problème du statut et de la crédibilité accordée à la formation socio-culturelle dans la société, dans le monde du travail.

Enfin, c'est toute la logique de consommation qu'on retrouve à chaque pas dans cette question.